



## ORDRE DU JOUR

Séance ordinaire du 5 décembre 2022 à 19 h 30

- 1. Ouverture**
  - 1.1 Ouverture.
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 3. Adoption du procès-verbal:**
  - 3.1 Séance ordinaire du 7 novembre 2022;
- 4. 1<sup>re</sup> période de questions**  
(Durée de 15 minutes et porte sur divers sujets d'ordre public).
- 5. Ouverture, étude et/ou acceptation des soumissions**  
Aucune
- 6. Information au conseil et correspondance**
  - 6.1 Dépôt de la liste de la correspondance pour le mois de novembre 2022.
- 7. Rapports des comités**
  - 7.1 Finances – Subventions :
    - 7.1.1 Adoption des comptes à payer;
    - 7.1.2 Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil ;
    - 7.1.3 Registre public des déclarations des élus.
  - 7.2 Autres comités:
    - 7.2.1 Rapport des membres du conseil de leur comité respectif.
- 8. Affaires nouvelles**
  - 8.1 Résolutions à adopter :
    - 8.1.1 Gestion de l'eau potable – rapport annuel 2021 ;
    - 8.1.2 Nomination au comité consultatif d'urbanisme (CCU) pour les années 2023 et 2024;
    - 8.1.3 Entente de partenariat avec la Sûreté du Québec, poste de Cookshire pour la fourniture de services de cadets lors de l'été 2023 et autorisation de signatures;
    - 8.1.4 Programme d'aide à la voirie locale – Projets particuliers d'amélioration (PPA-CE);
    - 8.1.5 Programme d'aide à la voirie locale – Projets particuliers d'amélioration (PPA-ES);
    - 8.1.6 Embauche de quatre employés pour l'entretien et la surveillance des patinoires municipales;
    - 8.1.7 Embauche du directeur des travaux publics;
    - 8.1.8 Charte estrienne Voir grand pour nos enfants;
    - 8.1.9 Contribution financière à Moisson Haut-Saint-François;
    - 8.1.10 Adhésion à Anekdote;
    - 8.1.11 Fermeture du bureau municipal pour le congé des fêtes;
- 9. Avis de motion à donner**
  - 9.1 Avis de motion - dépôt du projet de Règlement numéro 690 concernant la taxation pour l'année 2023;
  - 9.2 Avis de motion - dépôt du projet de Règlement numéro 691 - Abrogeant et remplaçant le règlement numéro 683 concernant la rémunération et l'allocation de dépenses des membres du conseil municipal.
  - 9.3 Avis de motion - dépôt du projet de Règlement numéro 692 prévoyant un droit supplétif aux droits de mutation;

9.4 Avis de motion - dépôt du projet de Règlement numéro 693 relatif aux droits de mutations immobilières;

**10. Adoption des règlements**

10.1 Adoption – Règlement numéro 689 règlement sur la gestion contractuelle.

**11. Varia affaire nouvelle**

Aucun.

**12. 2<sup>e</sup> période de questions**

**(Durée de 15 minutes et porte sur divers sujets à l'ordre du jour).**

**13. Levée de la séance ordinaire**

Prochaine séance extraordinaire : le lundi 12 décembre 2022 à 19h30  
(Budget)

Prochaine séance extraordinaire : le lundi 12 décembre 2022 à 20h00  
(Règlement de taxation)

Prochaine séance ordinaire : le lundi 16 janvier 2023 à 19h30.